

Premières réunions protocolaires, « L'heure est aux réformes »* ?

*Déclaration du Directeur Général

L'ADMINISTRATION A CHOISI D'ORIENTER LES PREMIERES REFLEXIONS DE LA PLENIERE DU 9 AVRIL SUR LES EFFECTIFS. COMMENT PARLER AUSSI PRECISEMENT D'EFFECTIFS EN SURVOLANT DE LA SORTE L'ENSEMBLE DES PROBLEMATIQUES QUI SONT FACE A NOUS : PROJETS DE REORGANISATION DES BASSES COUCHES ET DU TRAVAIL EN CRNA, OBJECTIFS DE PERFORMANCE IMPOSES PAR LA COMMISSION EUROPEENNE,... ?

Les recrutements annoncés par l'administration

Les effectifs globaux de la DGAC doivent diminuer de 300 unités dans les 3 ans à venir contre 650 prévus initialement si on appliquait les mêmes restrictions que les autres ministères. Le Directeur Général a réaffirmé lors de cette première plénière ne pas pouvoir revenir sur ce chiffre de -300 au risque de voir ce chiffre augmenter plutôt que l'inverse. Pour les corps techniques (IEEAC, ICNA, IESSA et TSEEAC), l'administration propose un remplacement des départs en retraite à hauteur de 80%.

Afin de convaincre que cette baisse inéluctable sera indolore, l'administration développe principalement trois arguments :

- l'abandon de certaines missions : cela ne concerne bien sûr pas les contrôleurs.
- la modernisation des outils : cela paraît bien lointain voire incertain alors même que les plannings ERATO et 4-Flight volent en éclats.
- la réorganisation du travail : si le SNCTA n'est pas dogmatiquement opposé à discuter de propositions acceptables, l'objectif premier d'une telle évolution doit être de permettre aux contrôleurs français de relever le défi européen, qui s'imposera inévitablement à nous, et certainement pas de pallier la baisse des effectifs.

La plénière du 9 avril

Cette première plénière a été également l'occasion pour l'administration de « re-survoler » la réorganisation de ses services. Voilà ce qui concerne la DSNA.

Pour les CRNA, l'objectif cible est d'« adapter les modalités de gestion des ICNA pour permettre la prise en compte des objectifs de performance ».

Pour les approches, il est de « poursuivre la rationalisation de l'organisation de l'espace inférieur et du service de contrôle d'approche ».

Pour les tours, il faudra « établir la pertinence ou non du maintien d'un service de contrôle sur les aérodromes relevant des groupes F et G ».

En résumé, **le DSNA a simplement repris les états des lieux établis en introduction des GT pré-protocolaires sans rien y apporter de nouveau.** Comme nous l'avions imaginé, ces derniers n'auront donc servi à rien.

Le GT 19 du 11 avril

Ce GT « accompagnement du changement » a été abordé sans aucun document de travail envoyé au préalable. Le Secrétaire Général a redonné, à cette occasion, les « grands principes » du futur protocole social : accompagnement social suite à restructuration, refonte des régimes indemnitaires techniques, prime d'intéressement collectif, accompagnement de la performance... **De grands principes qui ne permettent pas à ce jour d'avoir une idée très précise sur ce que pourrait être le contenu d'un éventuel accord.**

L'AVIS DU SNCTA

Cette première semaine de négociations prouve que la DGAC n'a pas encore les mains libres pour travailler concrètement à un accord protocolaire. La première version du protocole ne sera pas diffusée avant début mai. La réunion du 19 avril qui devait la commenter est purement et simplement annulée par le DG.